



Nations Unies  
Commission économique pour l'Afrique



ONU  HABITAT  
POUR UN MEILLEUR AVENIR URBAIN

## **Neuvième Forum urbain mondial**

### **Manifestation parallèle sur**

### **l'exécution du Nouveau Programme pour les villes en Afrique : Priorités en matière de politiques et de mise en œuvre**

*Vendredi 9 février 2018*

17 heures-18 heures

Salle 410, Centre de congrès de Kuala Lumpur

Aide-mémoire

## CONTEXTE

L'adoption du Nouveau Programme pour les villes en 2016 traduit un consensus mondial en faveur de la reconnaissance du potentiel des villes en tant que moteurs de prospérité et de durabilité. Le Nouveau Programme est le premier engagement mondial majeur pris après le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Alors que le monde s'urbanise de plus en plus, le mouvement de l'urbanisation s'accélérateur particulièrement dans les régions en développement, le Nouveau Programme pour les villes arrive à point nommé. L'Afrique est le continent qui s'urbanise le plus rapidement au monde<sup>1</sup>. Elle suit une trajectoire de développement unique dans la mesure où, par exemple, la population urbaine augmente dans la même proportion que la population rurale. La transition urbaine en Afrique coïncide également avec une population de plus en plus jeune, et la concomitance de l'urbanisation rapide de la population et de la jeunesse de celle-ci offre d'immenses possibilités d'exploiter la croissance inclusive et durable, ouvrant ainsi la voie à un avenir prospère pour les Africains.

Le Nouveau Programme pour les villes fournit à cet égard des orientations sur la façon de faire des villes et des établissements humains des foyers d'un dynamisme économique et social et des moteurs du développement inclusif et durable pour tous. C'est précisément la raison pour laquelle l'Afrique a élaboré un cadre régional harmonisé de mise en œuvre, de suivi et d'établissement de rapports concernant le Nouveau Programme pour les villes, en tirant parti des synergies entre d'autres engagements mondiaux et régionaux, notamment, mais pas seulement, le Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophes, la Vision africaine de « l'Afrique que nous voulons », l'Agenda 2063. Le Cadre régional harmonisé de mise en œuvre, de suivi et d'établissement de rapports a été élaboré conformément à la demande de la deuxième session ordinaire du Comité technique spécialisé de l'Union africaine sur le service public, les collectivités locales, le développement urbain et la décentralisation (AU-STC 8), durant laquelle les ministres et les représentants ont appelé la Commission de l'Union africaine à collaborer avec ses partenaires en vue d'élaborer un cadre cohérent de suivi du document EX.CL/Dec.933 (XXIX) relatif à la position africaine commune sur le Nouveau Programme pour les villes.

Le Comité technique spécialisé de l'Union africaine sur la fonction publique, la gouvernance locale, le développement urbain et la décentralisation (AU-STC 8), le Sous-comité sur le développement urbain et les établissements humains (HUD SC-STC 8), organe de l'Union africaine composé de tous les ministres africains chargés de l'habitat et du développement urbain en Afrique, appuyés techniquement par la Commission économique pour l'Afrique et le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), ont étroitement collaboré à la mise en place d'un cadre cohérent.

Le projet de cadre régional harmonisé de mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes et le cadre de suivi et d'établissement de rapports ont été examinés en novembre 2017 à une réunion de groupe d'experts tenue au Cap, en Afrique du Sud, durant laquelle les États membres présents de l'Union africaine ont approuvé les projets initiaux en tant que documents de travail qu'il conviendra d'enrichir davantage. Les cadres seront soumis ultérieurement au Comité technique spécialisé de l'Union africaine (AU-STC 8) pour examen et approbation en 2018. Plus précisément, les domaines prioritaires proposés dans le projet de Cadre régional harmonisé de mise en œuvre, mettant en évidence les résultats transformateurs prévus et la mise en œuvre effective recommandée, ont été approuvés.

---

<sup>1</sup> Département des affaires économiques et sociales de l'ONU, Division de la population. World Urbanization Prospects : The 2014 Revision, Highlights (ST/ESA/SER.A/352).

En outre, les États membres ont proposé la tenue d'une manifestation lors du Forum urbain mondial prévu en février 2018 à Kuala Lumpur, en Malaisie, en vue de poursuivre les débats sur les projets de cadre et valider ces derniers. Instance mondiale multipartite réunissant des entités qui œuvrent dans le domaine de l'urbanisation, le neuvième Forum urbain mondial offre des occasions de partage de connaissances, de diffusion d'informations et de recueil de commentaires sur les cadres harmonisés de mise en œuvre, de suivi et d'établissement de rapports concernant le Nouveau Programme pour les villes en Afrique.

## **JUSTIFICATION ET OBJECTIFS DE LA MANIFESTATION PARALLÈLE**

Cette manifestation permettra de renforcer les dispositifs institutionnels et les dispositions prises par les États membres pour la mise en œuvre, le suivi et l'établissement de rapports du Nouveau Programme pour les villes, en tenant compte des priorités de la région.

Il est important de noter que cette manifestation réaffirmera, dans une large mesure, les synergies du Nouveau Programme pour les villes, conformément aux autres engagements pris en matière de développement sur le plan régional, national et mondial, et soulignera la nécessité de mobiliser des ressources durant la mise en œuvre, le suivi et l'établissement de rapports.

Le Cadre de mise en œuvre fournira également des directives quant au réalignement et à l'intégration du Nouveau Programme urbain dans les stratégies et les programmes en cours au niveau national et indiquera aux États membres comment mettre en œuvre le Nouveau Programme pour les villes en tirant parti des dimensions urbaines des objectifs de développement durable, particulièrement l'objectif 11, entre autres engagements. La manifestation rappellera aux décideurs et aux experts dans quelle mesure les domaines prioritaires mis en évidence dans le Cadre de mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes en Afrique pourront être intégrés dans les plans nationaux de développement.

La manifestation parallèle vulgarisera également le cadre et la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes en Afrique de plusieurs manières, y compris par la diffusion et le plaidoyer aux niveaux régional, sous-régional, national et local en ayant recours à la plateforme du Forum urbain mondial. Cette démarche permettra ainsi d'informer et d'orienter l'élaboration de plans d'action nationaux pour la mise en œuvre du Nouveau Programme urbain, en fonction des priorités régionales également mises en évidence dans le cadre régional.

Des informations seront aussi communiquées sur le processus régional de suivi et d'établissement de rapports sur la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes à travers le Forum régional africain sur le développement durable (AFRSD), lesquelles seront retransmises au Forum politique de haut niveau en 2018. En outre, les priorités pour la région, soulignées dans le Cadre harmonisé de mise en œuvre, orienteront les activités du Sous-comité sur le développement urbain et les établissements humains de l'Union africaine, qui relève du Comité technique spécialisé de l'Union africaine (AU-STC 8), seront incorporées dans le rapport annuel du Secrétaire général au Conseil économique et social et à l'Assemblée générale sur la mise en œuvre du Nouveau Programme sur les villes.

## **RÉSULTATS ESCOMPTÉS**

### **Résultat global**

Les États membres s'accordent davantage sur les cadres régionaux harmonisés de mise en œuvre, de suivi et d'établissement de rapports pour le Nouveau Programme sur les villes.

### **Produits intermédiaires**

a) Une meilleure compréhension du projet de cadres régionaux harmonisés de mise en œuvre, de suivi et d'établissement de rapports pour le Nouveau Programme sur les villes par les États membres et les parties prenantes clés.

b) Une meilleure compréhension des approches nationales, sous-régionales et régionales visant à promouvoir le plaidoyer et la sensibilisation des Cadres régionaux harmonisés de mise en œuvre, de suivi et d'établissement de rapports pour le Nouveau Programme sur les villes.

## **STRUCTURE DE LA MANIFESTATION**

La manifestation parallèle prendra la forme d'une table ronde de haut niveau qui donnera la parole tant à des institutions clés, dont la Commission de l'Union africaine, la Commission économique pour l'Afrique et le Programme des Nations Unies pour les établissements humains, qu'aux États membres qui seront représentés par le Cameroun, l'Égypte, le Kenya, le Lesotho et le Nigéria.

La réunion rassemblera principalement des parties prenantes africaines qui se pencheront sur les voies et moyens d'incorporer les cadres de mise en œuvre, de suivi et d'établissement de rapports proposés dans les législations nationales et de les utiliser au niveau national.

La table ronde de haut niveau entamera ses débats et proposera des mesures visant à finaliser le projet de cadres de mise en œuvre, de suivi et d'établissement de rapports, et à décider de la manière de les vulgariser dans la région.

## **PARTICIPATION**

Les États membres africains et d'autres parties prenantes participeront à la neuvième session du Forum urbain mondial.

## **ORGANISATEURS**

CUA, CEA et ONU-Habitat

## CONTACTS

Pour en savoir plus sur la manifestation parallèle, veuillez contacter :

Le Secrétariat du Comité technique spécialisé de l'Union africaine sur la fonction publique, la gouvernance locale, le développement urbain et la décentralisation

Courriel : [garbaabdoui@africa-union.org](mailto:garbaabdoui@africa-union.org) ;

Copie à : [hudsc.austc8@gmail.com](mailto:hudsc.austc8@gmail.com) ; [toogutu@gmail.com](mailto:toogutu@gmail.com)

La Section de l'urbanisation

Commission économique pour l'Afrique,

Courriel : [zawedde@un.org](mailto:zawedde@un.org)

Le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat)

Courriel : [Claude.ngomsi@unhabitat.org](mailto:Claude.ngomsi@unhabitat.org)